



## Communiqué sur le projet d'implantation d'éoliennes dans les gorges de la Haute Dordogne

Nous sommes un groupe de citoyens engagés dans la préservation de l'environnement et du cadre de vie de notre hameau, nous avons constitué le collectif « BRAMEIX SANS EOLIENNES ». Nous nous opposons vigoureusement au projet d'implantation de quatre éoliennes dans les gorges de la Haute Dordogne, précisément sur les communes de Neuvic, Saint Pantaléon de Lapeau et Saint Hilaire Luc. Notre opposition repose sur plusieurs préoccupations majeures :

**1. Impact sur la nature** : Nous considérons ce projet comme néfaste pour la nature, en particulier en raison de l'emplacement prévu au cœur de massifs forestiers. Ces zones boisées sont importantes pour la biodiversité locale, et l'installation d'éoliennes pourrait perturber cet écosystème fragile. En chiffre c'est plus de **4ha de forêts défrichées** et des chemins d'accès de 6m de largeur minimum créés ou renforcés.

**2. Impact sur les habitants** : nous exprimons également des inquiétudes concernant les répercussions sur la qualité de vie des habitants. Les éoliennes de **200 mètres de haut** seront situées à seulement **600 mètres des premières habitations à Neuvic (lieu-dit Brameix)**, sans que les habitants les plus proches n'aient eu une présentation du projet au préalable. Pourquoi des éoliennes si près des habitations dans un territoire avec une faible densité (densité moyenne en France 106.2, en Corrèze 39, à Neuvic 23 habitants/km<sup>2</sup>) ?

**3. Des conséquences larges** : nous soulignons que ce projet n'affectera pas seulement les communes directement concernées par l'implantation des éoliennes, mais également l'ensemble des communes situées dans un rayon de 6 km autour du site (zone d'enquête publique), aussi les gorges de la Haute Dordogne classées réserve biotope par l'Unesco, voire bien au-delà.

**4. Des nuisances reconnues** : nous faisons là référence à la reconnaissance des nuisances par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de la Nouvelle-Aquitaine en 2022 : d'une part l'implantation des éoliennes dans un secteur boisé à forts enjeux pour la biodiversité est néfaste pour les oiseaux et leur habitats et d'autre part le projet ne prend pas en compte le bon impact paysager du projet sur les lieux habités avoisinants. Ces éléments viennent renforcer nos arguments contre le projet.

**5. Un territoire source d'énergie renouvelable** : La Corrèze et plus particulièrement la vallée de la Dordogne avec ses cinq barrages (Bort les Orgues, Marèges, l'Aigle, Chastang et Argentat) produisent à eux seuls près de 1300 Mégawatts par an. La production de 4 éoliennes serait bien maigre à côté... sans même parler des barrages annexes (Neuvic, Les Chaumettes...)

Nous avons, d'ores et déjà, pris des initiatives telles que la création d'une affiche, la création d'une page Facebook et le lancement d'une pétition en ligne pour rassembler un soutien plus large.

**Face à ces préoccupations, notre collectif « BRAMEIX SANS EOLIENNES » vient par le présent communiqué solliciter votre soutien. Nous demandons votre appui pour diffuser l'information auprès des citoyens, sensibiliser le public aux enjeux liés à ce projet, intervenir auprès des autorités compétentes notamment M. Le Prefet et relayer nos inquiétudes auprès des commissaires enquêteurs.**

Nous nous tenons également prêts à rencontrer d'autres personnes intéressées afin de fournir des informations supplémentaires sur notre cause et sur nos actions à entreprendre, pour s'opposer à ce projet éolien totalement **aberrant**.